



*One good thing about music,
when it hits you, you feel no pain*
(Bob Marley)

Département de Musique

Parcours

Licence (trois parcours)
Master (trois parcours)
Agrégation

Université de Strasbourg

Réunion de rentrée L1 2025-2026

Parcours *Musicologie* :

Consultez le site du département de musique, rubrique «informations rentrée»

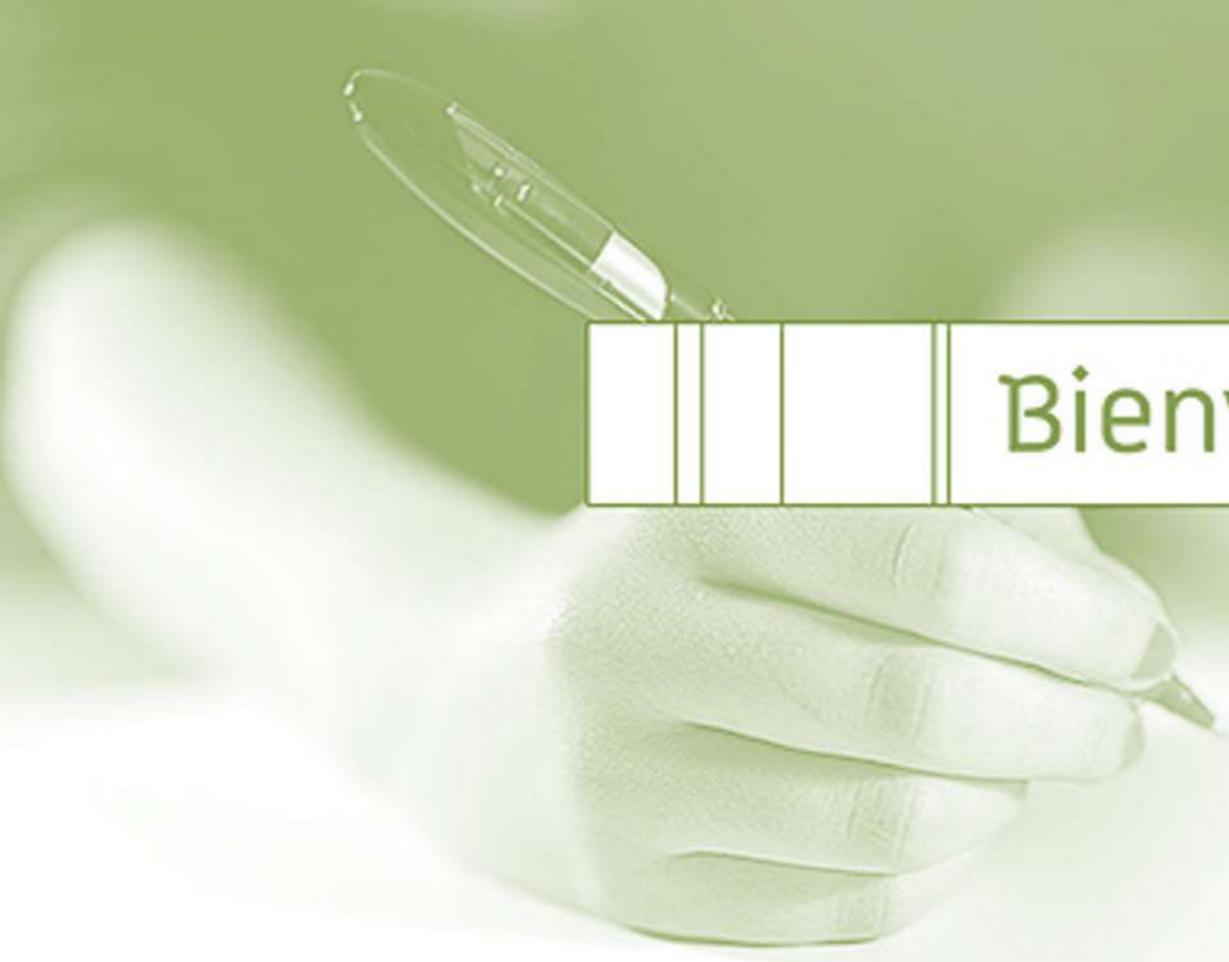
Parcours *Musiques actuelles* :

Consultez le site du département de musique, rubrique «informations rentrée»

Parcours *Composition et interprétation musicale*

:

Consultez le site de l'Académie supérieure de musique de Strasbourg
<http://www.hear.fr/musique/>



Bienvenue à l'Université
de Strasbourg

Découvrez votre
Université



Agora
de rentrée

25 ANS D'ACCUEIL
DE QUALITÉ

Université
de Strasbourg

Pour tous renseignements
sur les différents services

Agora de rentrée/ Bâtiment le Platane

Organigramme

**L'Université de Strasbourg
est composée de
38 Facultés
dont la
Faculté des Arts**

Composition de la Faculté des Arts

**La Faculté des Arts
est composée de**

4 départements :

Musique

Arts du spectacle

Arts visuels

Cinéma

Les ressources

Site de la faculté :

<https://arts.unistra.fr>

Site du Département de Musique :

<https://arts.unistra.fr/musique/>

Département de Musique

**Le Département de Musique propose 3 parcours de
Licence :**

Musicologie

Musiques actuelles

Composition et interprétation musicale
(en partenariat avec l'Académie supérieure de musique de Strasbourg)

Dialoguer

Claudio Monteverdi

The image shows a page from Claudio Monteverdi's opera *L'Orfeo*. The music is written in three staves using a soprano-clef system. The top staff begins with a large capital letter 'I'. The lyrics are:

O la Musica son ch'ai dolciaccen ti So far tranquillo ogni turbato
core Ethor di nobil'ira & hor d'Amore pos s'inhamar le più gelate
menti.

The middle staff continues the musical line. The bottom staff consists of five blank staves, likely for basso continuo or organ.

L'Orfeo

La scolarité

Vos principaux interlocuteurs pour toute question relevant d'un problème administratif

Amandine Gulberti – Tanya Oostvogelst

Portique, rez-de-chaussée, bureau n°003

Tous les jours (sauf le mercredi)

9h-11h45 / 14h-16h (le vendredi 14h-15h)

Assistance étudiants : <https://assistance-etudiant.unistra.fr>

Téléphone : 03.68.85.64.80

Les responsables de parcours

Vos principaux interlocuteurs pour toute question relevant d'un problème pédagogique /// Privilégiez l'échange oral

Musicologie

Anne-Sylvie Barthel-Calvet : barthelcalvet@unistra.fr

Musiques actuelles

Jacopo Costa : jacopo.costa@unistra.fr

Composition et interprétation musicale

Mme Hascher (inscriptions) : ahascher@unistra.fr

Carola Hertel (pédagogie) : hertel@unistra.fr

Etudier

Chœur et Orchestre



du département de Musique

Le calendrier universitaire

DEUX SEMESTRES

16 semaines par semestre

Enseignements répartis sur 12 semaines de cours :

- Semestre 1 (séances de cours) : du lundi 08/09/2025 au vendredi 05/12/2025
- Semestre 2 (séances de cours) : du lundi 26/01/2026 au vendredi 01/05/2026

Année universitaire 2025-2026

CALENDRIER LICENCE

Date	Sem	Evaluation continue intégrale	Date	Sem	Evaluation par contrôles terminaux
01/09/2025	36	Accueil	01/09/2025	36	Accueil
08/09/2025	37	Semaine 1 (début des cours S1/S3/S5)	08/09/2025	37	Semaine 1 (début des cours S1/S3)
15/09/2025	38	Semaine 2	15/09/2025	38	Semaine 2
22/09/2025	39	Semaine 3	22/09/2025	39	Semaine 3
29/09/2025	40	Semaine 4	29/09/2025	40	Semaine 4
06/10/2025	41	Semaine 5	06/10/2025	41	Semaine 5
13/10/2025	42	Semaine 6	13/10/2025	42	Semaine 6
20/10/2025	43	Semaine 7	20/10/2025	43	Semaine 7
27/10/2025	44	Vacances "Toussaint"	27/10/2025	44	Vacances "Toussaint"
03/11/2025	45	Semaine 8	03/11/2025	45	Semaine 8
10/11/2025	46	Semaine 9	10/11/2025	46	Semaine 9
17/11/2025	47	Semaine 10	17/11/2025	47	Semaine 10
24/11/2025	48	Semaine 11	24/11/2025	48	Semaine 11
01/12/2025	49	Semaine 12 (fin des cours S1/S3/S5)	01/12/2025	49	Semaine 12 (fin des cours S1/S3)
08/12/2025	50	Fin du contrôle continu (épreuves hors E.D.T.)	08/12/2025	50	Examens session 1 (S1/S3)
15/12/2025	51	Fin du contrôle continu (épreuves hors E.D.T.)	15/12/2025	51	Examens session 1 (S1/S3)
22/12/2025	52	Vacances Noël	22/12/2025	52	Vacances Noël
29/12/2025	1	Vacances Noël	29/12/2025	1	Vacances Noël
05/01/2026	2	Semaine de "Révision"	05/01/2026	2	Semaine de "Révision"
12/01/2026	3	Fin du contrôle continu (épreuves hors E.D.T.)	12/01/2026	3	Examens session 1 (S1/S3) et Journées d'étude S2/S4
19/01/2026	4	Fin du contrôle continu (épreuves hors E.D.T.)	19/01/2026	4	Journées d'étude S2/S4
26/01/2026	5	Semaine 1 (début des cours S2/S4/S6)	26/01/2026	5	Semaine 1 (début des cours S2/S4)
02/02/2026	6	Semaine 2	02/02/2026	6	Semaine 2
09/02/2026	7	Semaine 3	09/02/2026	7	Semaine 3
16/02/2026	8	Semaine 4 (date limite jurys S1/S3/S5)	16/02/2026	8	Semaine 4 (date limite jurys S1/S3)
23/02/2026	9	Vacances "Hiver"	23/02/2026	9	Vacances "Hiver"
02/03/2026	10	Semaine 5	02/03/2026	10	Semaine 5
09/03/2026	11	Semaine 6	09/03/2026	11	Semaine 6
16/03/2026	12	Semaine 7	16/03/2026	12	Semaine 7
23/03/2026	13	Semaine 8	23/03/2026	13	Semaine 8
30/03/2026	14	Semaine 9	30/03/2026	14	Semaine 9
06/04/2026	15	Semaine 10	06/04/2026	15	Semaine 10
13/04/2026	16	Semaine 11	13/04/2026	16	Semaine 11
20/04/2026	17	Vacances "Printemps"	20/04/2026	17	Vacances "Printemps"
27/04/2026	18	Semaine 12 (fin des cours S2/S4/S6)	27/04/2026	18	Semaine 12 (fin des cours S2/S4)
04/05/2026	19	Fin du contrôle continu (épreuves hors E.D.T.)	04/05/2026	19	Examens session 1 (S2/S4)
11/05/2026	20	Fin du contrôle continu (épreuves hors E.D.T.)	11/05/2026	20	Examens session 1 (S2/S4)
18/05/2026	21	Fin du contrôle continu (épreuves hors E.D.T.)	18/05/2026	21	Examens session 1 (S2/S4)
25/05/2026	22	Fin du contrôle continu (épreuves hors E.D.T.)	25/05/2026	22	
01/06/2026	23		01/06/2026	23	Date limite jurys (S2/S4)
08/06/2026	24		08/06/2026	24	Rattrapages (S1/S3)
15/06/2026	25		15/06/2026	25	Rattrapages (S1/S3 et S2/S4)
22/06/2026	26		22/06/2026	26	Rattrapages (S2/S4)
29/06/2026	27	Date limite jurys (S2/S4/S6)	29/06/2026	27	
06/07/2026	28		06/07/2026	28	Date limite jurys session de rattrapage
13/07/2026	29		13/07/2026	29	

CALENDRIER MASTER

Licence Musicologie – Licence Musiques actuelles

Ces formations sont composées de 7 Unités d'Enseignement (UE)

UE1 - Langues vivantes étrangères

UE2 - Méthodologie / Professionnalisation

UE3 - Savoirs fondamentaux / Spécialisation

UE4 - Disciplines musicales techniques

UE5 - Compétences musicologiques transversales et savoirs pluridisciplinaires

UE6 - Pratique musicale

UE7 - Personnalisation du parcours de l'étudiant

Les Unités d'Enseignement

Langues vivantes étrangères

UE1

ANGLAIS ET ALLEMAND (ou autre langue pour non spécialiste) :

Les cours d'anglais et d'allemand pour non-spécialistes seront regroupés au sein de l'**Espace Langues Patio** qui réunit les cours suivants :

Au CRAL (Centre de Ressources et d'Apprentissage des Langues). Patio, bâtiment 5, étage 2 (voir site Internet du CRAL)

Au département d'études allemandes. Patio, bâtiment 4, étage 1 (voir le guide pédagogique des enseignements pour non-spécialistes sur le site du département d'études allemandes)

Au département d'études anglophones. Patio, bâtiment 4, étage 2 (voir le guide pédagogique des enseignements pour non-spécialistes sur le site du département d'études anglophones)

Procédure d'inscription : Sur le site de l'Université ⇒ Formation ⇒ Nos formations ⇒ Apprendre les Langues ⇒ Choisir le type de cours (UE obligatoire, UE libre, UE optionnelle, etc.) ⇒ Espace Langues Patio ⇒ Inscrivez-vous en ligne pour évaluer votre niveau et intégrer ensuite votre groupe

Contacts : Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter le secrétariat du Pôle LanSAD: lansad-support@rt.unistra.fr. Bâtiment Le Patio, bureau 5229 (coordonnée par le CRAL).

Autre langue : voir département concerné.

Outre la mise en place d'éléments indispensables pour la réussite d'un parcours universitaire à travers des enseignements «classiques» de méthodologie (L1-S1 et L2-S2), cette UE prévoit aussi l'acquisition de connaissances et de compétences correspondant aux domaines de la recherche musicologique, de l'informatique musicale et de l'environnement professionnel au sens large. Ainsi, mis à part les cours de méthodologie universitaire, cette UE s'articule autour de :

- La connaissance de l'environnement professionnel sous forme de cours complétés par un stage obligatoire (L3-S6), auquel on peut ajouter des stages facultatifs (voir UE7, L1- S1 / L3-S6).
- Une formation en informatique musicale (L2-S3 / L3-S5, Licence Musicologie) ou MAO (L2-S3 / L3-S6, Licence Musiques actuelles).
- Deux enseignements d'initiation à la recherche (L3-S5 et L3-S6).

Savoirs fondamentaux / Spécialisation UE3

Consacrée aux «savoirs fondamentaux» de la discipline musicologique, cette UE assure l'acquisition d'un vaste et solide socle de connaissances en histoire de la musique (L1-S1 / L2-S4) et en analyse de la musique et des répertoires musicaux (L3-S5 / L3-S6). Les quatre premiers semestres prévoient aussi des cours de méthodologie appliquée aux cours à vocation historique. Cette approche est pensée non seulement pour renforcer et développer les compétences de l'étudiant mais aussi pour le projeter dès le premier semestre dans une dimension de recherche universitaire. L'UE3 est conçue dans l'esprit d'une spécialisation progressive qui permettra à l'étudiant d'obtenir tout au long des six semestres, selon le parcours choisi, un regard critique et pertinent sur les répertoires musicaux savants occidentaux ou sur les répertoires des musiques dites «actuelles».

Disciplines musicales techniques

UE4

Les enseignements de cette UE ont l'objectif de développer des compétences technico-théoriques. Ce travail inclut la formation de l'oreille, l'écriture musicale et la théorie de l'harmonie, en favorisant une approche pédagogique visant à mettre en valeur les compétences déjà acquises par l'étudiant. Ainsi, les enseignements (CM et TD) de cette UE sont organisés par groupes de niveau (L1-S1 et L1-S2), selon le fait qu'il s'agisse d'étudiants ayant reçu préalablement une formation musicale plus au moins solide. L'UE4 est complétée par des cours de «Lecture de la partition et introduction à l'analyse musicale» (L2-S3 et L2-S4, Licence Musicologie), «Initiation aux répertoires savants occidentaux» (L2-S3 et L2-S4, Licence Musiques actuelles) et «Installation sonore / Créditation musicale assistée par ordinateur» (L3-S5 et L3-S6, Licence Musiques actuelles).

Compétences musicologiques transversales et savoir pluridisciplinaires

UE5

Les enseignements de cette UE ont l'objectif d'assurer des compétences musicologiques transversales (par exemple : Musique et cinéma, Musique et religion, Musique et arts, etc.) mais aussi de fournir une formation pluridisciplinaire capable d'ouvrir les horizons culturels de l'étudiant (par exemple : Esthétique, Histoire moderne et contemporaine, Ontologie de l'œuvre d'art, etc.). Cette ouverture vers des domaines non spécifiquement musicaux ne peut être qu'un atout professionnel, en particulier pour l'étudiant se dirigeant vers les métiers de l'enseignement, de la gestion et l'administration culturelle, les activités liées au monde du spectacle, la carrière artistique ainsi que la recherche musicologique.

Pratique musicale

UE6

Les enseignements de cette UE s'appuient sur une pratique musicale collective pour mettre en œuvre les compétences acquises lors des cours «théoriques» et/ou à travers les activités personnelles de l'étudiant. Outre cet objectif de complémentarité entre théorie et pratique, ces enseignements sont également le lieu privilégié d'un travail de préparation aux enjeux du milieu professionnel, avec plusieurs projets annuels de concert impliquant les étudiants à différents niveaux (artistique, administration, communication, etc.). Ces enseignements sont déclinés à travers des ateliers qui valorisent la spécificité des différents répertoires musicaux (musiques savantes occidentales ou musiques actuelles), ainsi que par rapport au niveau instrumental et/ou vocal de l'étudiant.

Personnalisation du parcours de l'étudiant UE7

Les enseignements de cette UE ont l'objectif de personnaliser la formation à travers sept orientations modulables selon le profil de l'étudiant :

- Orientation «musique» : choix d'un cours non mutualisé entre les parcours *Musicologie* et *Musiques actuelles* (uniquement UE3).
- Orientation «professionnalisation» : stages brefs.
- Orientation «langue vivante» : deuxième langue vivante (à suivre à l'U.F.R. des Langues vivantes en tant que non-spécialiste).
- Orientation «arts» : cours mutualisés avec les autres parcours de la Faculté des Arts (la liste officielle de ces enseignements est établie en accord avec les autres départements de la Faculté des Arts).
- Orientation «ouverture» : cours mutualisés avec d'autres facultés (sous réserve de l'accord du responsable de parcours).

Licence Composition et interprétation musicale

(en partenariat avec l'Académie supérieure de musique de Strasbourg)

Cette formation est composée de 7 Unités d'Enseignement (UE)

UE1 - Langues vivantes étrangères (Université)

UE2 - Disciplines fondamentales (Académie)

UE3 - Pratique musicale (Académie)

UE4 - Disciplines historico-techniques (Académie – Université)

UE5 - Disciplines spécialisées (Académie)

UE6 - Professionnalisation (Académie)

UE7 - Options (Académie ou Université)

Licence Composition et interprétation musicale

(en partenariat avec l'Académie supérieure de musique de Strasbourg)

Conçu en partenariat avec l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg, ce parcours a une évidente vocation «professionnalisante». La licence Composition et interprétation musicale permet d'obtenir simultanément deux diplômes :

- une Licence de Musicologie.
- un Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien.

Pour toutes autres informations consultez le site de l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg :

<http://www.hear.fr/musique/>

Licence Musicologie – Licence Musiques actuelles

Licence Composition et interprétation musicale

Pour des informations supplémentaires concernant les enseignements des trois parcours de Licence (enseignants, descriptifs des cours, volume horaire, etc.), les étudiants sont invités à consulter le livret-guide :

https://arts.unistra.fr/websites/arts/arts/Departements/Musique/Documents/Livret_pe_dagogique_2025-2026_compressed .pdf

L'évaluation

Modalités d'évaluation et examens

Les modalités et les dates de contrôle (épreuves sans convocation / avec convocation - épreuves avec créneau emploi du temps / avec créneau dédié) sont publiées en début de semestre sur le site du Département de Musique, rubrique Calendrier examens :

<https://arts.unistra.fr/faculte/departements/musique/modalites-et-dates-dexamens>

N.B. La publication des dates d'examen sur le site du Département de Musique a valeur de convocation.

Modalités d'évaluation et examens

Chaque épreuve est affectée d'un coefficient. Si la moyenne des UE exigées pour chaque semestre est supérieure ou égale à 10/20, votre semestre est réussi. Si cette moyenne est inférieure à 10/20, vous êtes ajourné. Les modules se compensent entre eux à l'intérieur de chaque UE, et les UE se compensent également entre elles (en tenant compte de leurs coefficients). En cas d'échec au semestre, les étudiants repassent tous les modules qui n'auront pas été compensés à l'intérieur de leurs UE.

Attention : aucune session de rattrapage n'est prévue

Modalités d'évaluation et examens : absences

Les étudiants sont tenus de suivre les cours depuis le début de semestre. Néanmoins, une dispense d'assiduité peut être demandée par certaines catégories d'étudiants (salariés, raisons de santé, étudiants en double cursus à l'UDS, etc.). La présence aux épreuves est obligatoire. Les étudiants qui sont dispensés de suivre les cours sont aussi tenus de se présenter à chaque contrôle. En cas d'absence à un examen, une épreuve de remplacement peut être accordée dans les circonstances suivantes : une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique (la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité) ; un empêchement subit et grave (attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées) ; un accident, une hospitalisation ou encore le décès d'un proche. Seul un certificat original est recevable. **Attention : les épreuves de substitution peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale.**

Absence aux examens sans convocation

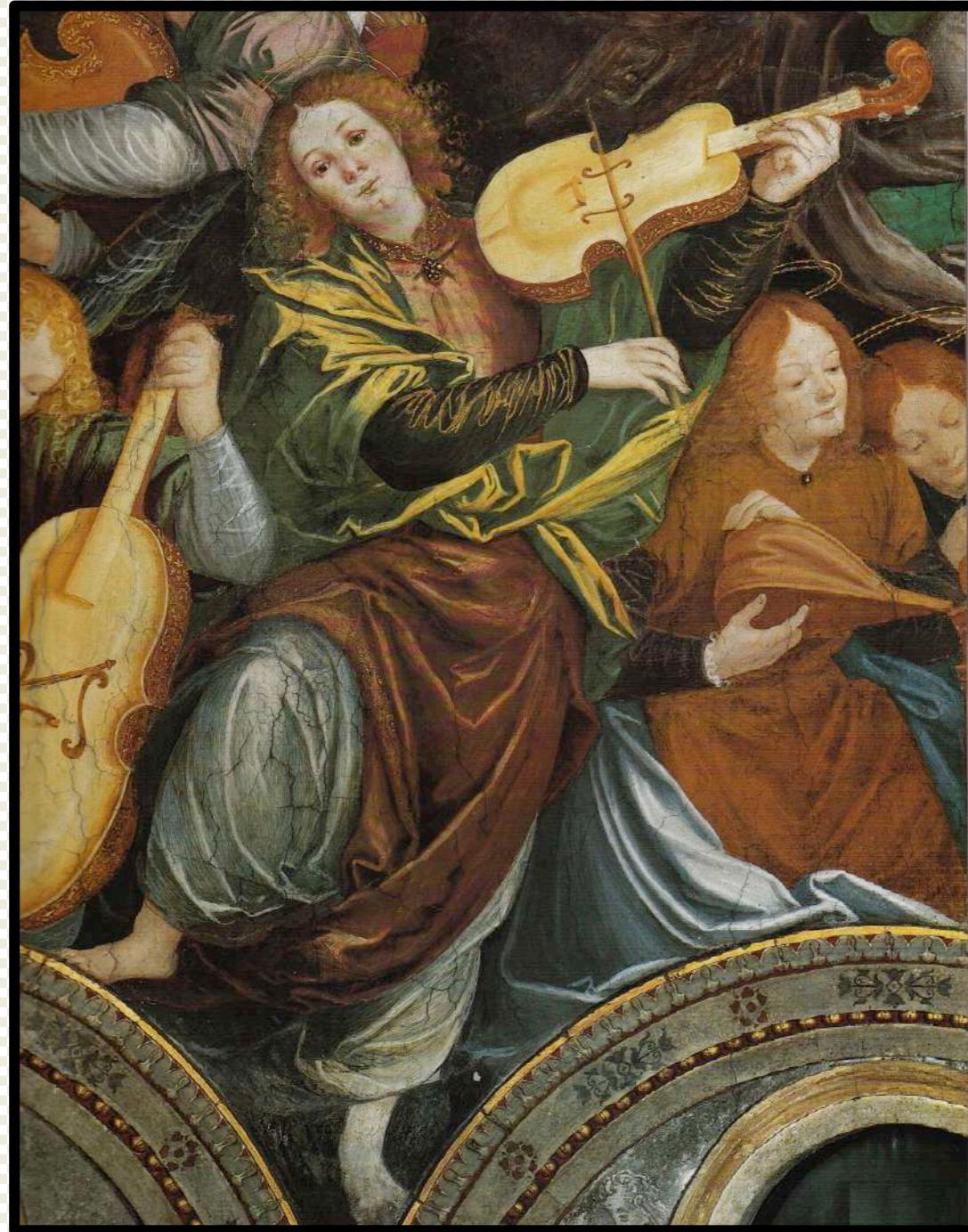
En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant doit impérativement présenter une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés. Seul un certificat original est recevable. Dans certaines situations une épreuve de remplacement peut être accordée (voir p. 30). En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve. Lorsque la session d'examen ne comporte que des épreuves de contrôle continu et que l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Absence aux examens avec convocation

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant doit impérativement présenter une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés. Seul un certificat original est recevable. Dans certaines situations une épreuve de remplacement peut être accordée (voir p. 30). En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Informations complémentaires

Gaudenzio Ferrari
Il concerto degli angeli



Jim Morrison

Inscription pédagogique (IP)

L'inscription pédagogique consiste à s'inscrire aux différentes UE

Les codes CRAL et UE7 doivent être impérativement indiqués sur la fiche pédagogique

**En l'absence d'inscription pédagogique,
l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux examens**

Les stages

La maquette prévoit 1 validation de stage obligatoire en L3-S6 (70h)

Le stage obligatoire peut être effectué de façon anticipée à la fin du II^e semestre de la L2 (ou durant l'été suivant la L2)

**Des stages optionnels peuvent être effectués dans le cadre de l'UE7
Semestres 1-6**

Responsables des stages :

Musicologie : Carola Hertel – hertel@unistra.fr

Musique actuelles : Jacopo Costa - jacopo.costa@unistra.fr

La mobilité internationale

À partir du 3^e semestre est possible de valider 1 ou 2 semestres à l'étranger :

Responsables mobilité internationale :

Veuillez contacter M. Arbo

arbo@unistra.fr

Les Partenaires Erasmus

- Autriche (Anton Bruckner Privatuniversität, Linz)
- Espagne (Universidad Complutense de Madrid)
- Grèce (Technologiko Ekpaideutiko Idrima Epirou, Arta)
- Irlande (National University of Ireland, Maynooth)
- Italie (Università degli Studi di Pavia)
- Roumanie (Academia de Muzica Gheorghe Dima, Cluj-Napoca)
- Royaume Uni (Cardiff University)

Réussir



Pour réussir sa première année

- Être assidu.
- Travailler régulièrement.
- Fréquenter les bibliothèques / consulter et étudier les bibliographies indiquées par les enseignants (voir les descriptifs des cours publiés dans le livret-guide).
- Avoir une activité culturelle soutenue (concerts, spectacles vivants, etc.).

Mise en garde contre le plagiat

Il est interdit de faire passer pour siens des passages tirés de l'œuvre d'autrui. L'irrespect de cette règle, notamment par la pratique du «copier-coller» de textes accessibles sur Internet, constitue une fraude pouvant entraîner le passage devant la section disciplinaire. Le plagiat est aussi un délit possible de sanctions pénales.

Les associations

AMADEUS

Association des étudiants
du Département de Musique
de l'Université de Strasbourg

<http://association-amadeus.blogspot.fr>

Espace Avenir/ Vous souhaitez vous ré-orienter?

Espace Avenir vous accueille pour :

Informer et conseiller les étudiants dans la construction de leur parcours de formation à l'Université de Strasbourg ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur, en France ou à l'étranger

Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants en les guidant dans leur stratégie de recherche de stage et d'emploi

Développer des outils d'aide à la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant

Espace Avenir propose :

un accueil personnalisé par des conseillers/ un centre de ressources documentaires spécialisées / des forums, tables rondes, ateliers thématiques, etc./ des ressources numériques (portraits de professionnels, etc.)

Bonne rentrée à tous !

Université de Strasbourg
Faculté des arts, Département de Musique
Diaporama réalisé par
Aurelio Giovanni Bianco Titomanlio
Directeur de département

	Département de Musique
Parcours	Licence (trois parcours) Master (trois parcours) Agrégation
	Université de Strasbourg